



une expérience de vie, ça se partage

Secrétairerie d'Etat

L'Action Catholique des milieux Indépendants

L'ACI est envoyée auprès d'hommes et de femmes dont les affinités culturelles, les études, les réseaux ou les situations sociales influencent les choix et les décisions qui structurent le monde. Le mouvement réunit des personnes de toutes générations, actifs ou retraités, présents dans différents milieux sociaux-professionnels : professions libérales (médecins, architectes, avocats), enseignants, cadres et techniciens dans les secteurs publics (santé, collectivités territoriales) et dans le privé, artisans commerçants, chefs d'entreprise, exploitants agricoles. . Les réalités sociales et humaines, vécues par les membres de l'ACI, personnellement et dans leurs milieux de vie, sont relues en ACI, à la lumière de l'Évangile et de la pensée sociale de l'Église

Les réalités vécues par les personnes des milieux indépendants (aristocratie, bourgeoisie, classes moyennes), et relues en ACI.

- Le développement des technologies numériques sous-tend des mutations très profondes au sein de la société, sur le travail et la sphère professionnelle, dans les relations interpersonnelles, sur les formes d'engagement et les organisations collectives.

Ces technologies sont sources de progrès et d'innovation dans des domaines très divers, dans l'énergie, les transports, la santé, l'éducation et les médias (accès au service 24h sur 24h en tout point du territoire). Beaucoup des personnes que nous rencontrons les développent, les utilisent, en assurent la promotion et en retirent des bénéfices matériels personnels et collectifs.

Toutefois, l'utilisation de ces technologies a aussi des effets pervers :

- ✓ Elles accroissent les inégalités en matière de revenus et d'accès aux services publics : 13 millions de français sont exclus du numérique en France ; 11% de la population est en situation d'illectronisme et 18% des demandeurs d'emploi sont « peu familiers » avec le web ou ne l'utilisent pas. Cette fracture numérique est territoriale (50% des non-internautes résident dans des communes de moins de 20 000 habitants), elle est liée à l'âge et à la situation familiale : 66 % des non-internautes ont plus de 65 ans et 17 % des 12-17 ans se sentent peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, elle est liée aux niveaux d'étude et de revenus (90 % des diplômés du supérieur ont recours à l'administration en ligne, contre seulement 30 % des non-diplômés).
- ✓ La digitalisation expose également les clients aux escroqueries et aux arnaques à l'emploi. Des mesures sont prises sur le champ de l'inclusion numérique par les collectivités territoriales pour outiller et former des aidants et des personnes, avec des professionnels référencés et à proximité de chez eux. Des mesures sont nécessaires dans le champ de la sécurité numérique : création de corps de cyberpolice, plateforme d'information et de signalements, mise en synergie des acteurs (universités, forces de l'ordre spécialisées, agence nationale de sécurité informatique (ANSSI), sensibilisation à la « Prévention des risques en matière de cybersécurité »
- ✓ Dans la sphère professionnelle, la digitalisation des entreprises ne s'accompagne pas assez rapidement d'une évolution des pratiques managériales pour augmenter l'autonomie des employés. Dans certaines situations, l'accroissement du travail à distance s'accompagnent d'un accroissement des horaires de travail et d'un alourdissement des procédures de contrôle en temps réel.

✓ Les outils numériques favorisent les replis identitaires, l'isolement et une individualisation déshumanisante dans la mesure où les lieux de débats et de discussion disparaissent, où l'entraide et l'attention à l'autre se réduisent. La société se fragmente en une sorte d'archipel dont les milieux indépendants vers lesquels nous sommes envoyés sont une des îles. Les notions de Bien commun et de vérité deviennent de plus en plus relative.

- Les enjeux de la transition écologique mobilisent de plus en plus les personnes des milieux favorisés que rejoint l'ACI, particulièrement les générations les plus jeunes, que ce soit à travers les modes de mobilité, de consommation et d'engagement professionnel qu'elles empruntent. La protection de l'environnement et l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris (COP21 de décembre 2015) sont des exigences de plus en plus fortes que les jeunes diplômés les plus qualifiés imposent aux entreprises qui cherchent à les recruter.

La conscience de la dimension sociale de la transition écologique est cependant plus faible que sa dimension purement environnementale, et pour certains la préservation de la planète passe par une remise en cause des bienfaits apportés par le progrès scientifique.

L'ACI souligne que les deux dimensions sont liées. Auprès des personnes avec lesquelles il est en dialogue, le mouvement cherche à rendre visibles et sensibles les raisons sociales qui expliquent pourquoi les préoccupations environnementales des catégories de Français plus démunies sont plus ténues, et pourquoi des politiques sociales doivent accompagner la transition écologique.

Après le rassemblement d'Annecy en novembre 2017, l'ACI a organisé en août 2021 une université d'été sur la dimension sociale de la transition écologique et numérique, au cours de laquelle Bruno-Marie Duffé est intervenu. L'appel rendu public à l'issue de cet événement est donné en annexe.

- La pandémie a révélé l'accroissement des inégalités et les fragilités de certaines catégories de personnes

Lors des différentes phases de confinement, la généralisation du télétravail à domicile pour une partie importante de la population a rendu visibles des catégories de salariés dont les activités non éligibles au télétravail étaient pourtant indispensables à la vie collective. La pandémie a donné de l'importance et du sens à ces professions : personnels soignants, livreurs, enseignants, techniciens par exemple. Dans le même temps, leur travail rendait ces personnes plus vulnérables à la Covid-19.

Des personnes en ACI et dans les milieux de vie auxquels ils appartiennent ont ainsi redécouvert à la fois les avantages de leur position sociale et les menaces potentielles qui pèsent sur elles au regard des inquiétudes apportées par la pandémie. Nos milieux ont redécouvert les fragilités qu'ils pouvaient rencontrer par leur simple appartenance à la commune condition humaine en termes de santé.

La crise économique de 2008, qui a considérablement accru le chômage entre les années 2009 et 2016 avait, de manière analogue, provoqué une fracture entre ceux qui avaient été dramatiquement touchés à travers leur activité professionnelle et ceux qui avaient été protégés par leur statut et leur position sociale. La situation de l'emploi et la montée du chômage avaient déjà touché une part croissante des personnes des milieux de vie auxquels nous appartenons, particulièrement leurs enfants et petits-enfants, qui ont davantage peiné à s'intégrer professionnellement.

Cette évolution économique, combinée à la numérisation de la société, ont accru deux dynamiques contradictoires : une individualisation croissante en matière professionnelle et pour accéder aux principaux services, d'une part, et une demande de sécurité en direction de l'Etat et des administrations, qui nécessitent une dynamique collective. Cette contradiction est devenue explosive à l'automne 2019, avec le mouvement des gilets jaunes, vis-à-vis duquel les personnes auxquelles nous nous adressons ont été plutôt spectatrices, sans y être toujours hostiles.

Il est possible d'imaginer que lorsque la pandémie de Covid-19 sera surmontée, les tensions renaissent sous l'effet de ces dynamiques contradictoires. Les tensions sur la vaccination en témoignent, des personnes de nos milieux de vie y étant très hostiles. La défense des enjeux collectifs ne va plus de soi mais elle est indispensable et le débat sur ces questions est de plus en plus difficile.

- L'accueil des migrants

Dans ce contexte de crise économique, puis sanitaire, l'accroissement des migrations a provoqué des réactions inhumaines de rejet, d'autant que des acteurs politiques ont choisi l'étranger comme bouc émissaire. Une part non négligeable de nos milieux de vie est contaminée par ces idéologies qui vont jusqu'à appliquer les logiques des discours nazis aux migrants en provenance d'Afrique et de pays musulmans.

Dans ce contexte de très nombreux membres de l'ACI sont engagés dans l'accueil, l'accompagnement et le soutien des migrants. Au-delà de ces initiatives humaines et humanitaires, nous avons deux soucis : celui de témoigner que chaque migrant a le visage du Christ et que l'accueil de l'autre rend heureux ; celui d'interpeller l'ensemble de notre milieu de vie pour trouver des solutions par la transformation du système économique et social international. C'est dans cet esprit que les territoires de Lille et d'Arras ont rendu public un message dans lequel ils indiquaient « Accompagner, cheminer aux côtés de migrants nous fait entrer dans une plus grande humanité et nous fait changer notre regard. Elle nous fait prendre conscience de la fraternité, qui nous lie et que nous sommes appelés à développer. Elle nous rappelle, que notre statut de chrétien fait de nous tous des migrants, de passage sur cette terre. » (Message intégral joint au dossier).

Les priorités de l'ACI pour 2020-2024

Face à ces situations et à ce contexte, la relecture de vie menée par les équipes d'ACI vise à souligner les démarches d'humanisation qui émergent et à sensibiliser les personnes de nos milieux aux besoins criants qui s'expriment dans d'autres catégories de population que les nôtres.

Le Conseil national d'Angers de mars 2020 a fixé plusieurs priorités d'action de l'ACI pour les cinq années suivantes (Document Enjeux et défis de l'ACI joint au dossier) :

- Contribuer à **Faire Société** dans nos milieux de vie
- Approfondir notre démarche apostolique vers les personnes extérieures à notre mouvement et éloignées de l'Eglise (**Faire Eglise** en lien avec le développement de nos adhérents et la création de nouvelles équipes)
- Développer l'**Accompagnement** dans les équipes ACI

Faire Société

Face à l'émiettement de la société française et aux difficultés de cohésion sociale croissantes, l'ACI a pour premier objectif d'être un lieu de débat ouvert et respectueux des personnes et des opinions. A travers des agoras organisées localement, nous visons à donner la parole pour repérer et valoriser :

- Les initiatives qui visent à prendre du recul sur l'utilisation croissante des outils numériques pour que ceux-ci soient au service de l'humain et non l'inverse.
- Les actions de conversion de nos pratiques sociales et environnementales en matière de transition écologique, vers le développement intégral
- Les enjeux qui permettent une plus grande égalité des chances dans le système éducatif
- Les initiatives de réflexion sur notre utilisation de l'argent au service du bien commun et des besoins des personnes

Ces échanges sont facteurs de découvertes des réalités sociales et de notre responsabilité au sein de la société.

Les enquêtes de ces dernières années (« De nos biens propres au Bien commun » en 2019-20, « Oser la confiance » en 2020-21 et « Dans une société en mutation, où sommes-nous impliqués ? » en 2021-22) s'inscrivent dans cet objectif de découverte des enjeux de la société et de discernement de nos responsabilités au regard notre foi et des attentes humaines.

Faire Eglise

L'approfondissement de la dimension apostolique de notre démarche ACI nous a conduit à :

- Repréciser l'objectif des démarches de relecture de vie au sein des équipes et du mouvement
- Aller jusqu'au témoignage de foi à l'extérieur du mouvement, au sein d'une société où les références

chrétiennes ne sont plus naturelles

Dans ce contexte, nous construisons notre témoignage et l'expression de notre foi au Christ sur la base d'un travail d'écoute, d'accompagnement et de cheminement des initiatives des personnes avec lesquelles nous vivons, Nous poursuivons un double objectif : repérer les semences de la Parole de Dieu à l'œuvre dans la société et les accueillir ; discerner les résistances à cette Parole et les transformer. Cette démarche propose ainsi de mettre en mouvement des personnes à la manière de Jésus. L'Église qui naît ainsi ne s'impose pas de l'extérieur mais vient puiser à l'intérieur des personnes pour les mettre en Bonne Nouvelle. Nous sommes davantage en situation de traduire l'Évangile et d'exprimer notre foi dans la langue d'aujourd'hui.

Plusieurs documents ont structuré cette dynamique : la note sur l'apostolicité de l'ACI « *Le Christ nous envoie solliciter l'hospitalité dans la cité où il nous précède* » (mars 2021), et celle sur « *la synodalité de de la démarche ACI* » (septembre 2021). Cette dernière nous appelle à faire en sorte que l'ensemble de nos milieux de vie intègre le Peuple de Dieu en marche et à devenir toujours davantage sacrement pour l'Église, en permettant à ceux que nous rencontrons de découvrir le Christ est au cœur de leurs initiatives d'humanité (ces deux documents sont joints au dossier).

L'accompagnement

Depuis plus de dix ans, de nombreux laïcs, conscients du sens de leur baptême, ont accepté de devenir accompagnateurs (d'équipe, de fédération, etc.). Avec la baisse du nombre de prêtres, les mouvements forment de plus en plus des accompagnateurs laïcs femmes et hommes, des diacres et des religieuses. Le concept d'aumônerie diversifiée a fait son apparition.

L'accompagnateur est celui qui, par sa simple présence, introduit une altérité au sein de l'équipe, qui manifeste l'accueil du tout Autre et renvoie l'équipe à sa vocation apostolique. Il est l'« Autre » qui nous écoute et qui chemine avec nous, comme le fit le Christ sur la route d'Emmaüs. Il aide l'équipe et chacun de ses membres à trouver sa voie dans le sens d'une histoire sainte, de construire son histoire sous le regard de Dieu. Il aide aussi à se poser des questions à la lumière de l'Évangile. Il n'est ni un enseignant, ni un moralisateur. L'équipe ne doit pas en attendre la « bonne parole ».

A l'échelon diocésain comme national, l'existence de prêtres aumôniers reste indispensable, qu'il s'agisse d'assurer un lien visible du mouvement avec l'Église diocésaine ou l'Église en France, de reconnaître son travail d'évangélisation et d'authentifier sa démarche, comme de dispenser les sacrements.

La démarche internationale de l'ACI

L'ACI participe activement au MIAMSI, au Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Terre Solidaire).

Au sein du Relais européen du MIAMSI, dont l'ACI assure le secrétariat, nous avons participé au colloque, organisé fin 2015 à Pozzallo en Sicile sur les migrations en Méditerranée. Regard attentif sur ce qui est vécu par les personnes migrantes comme par toutes celles qui ont la charge de l'accueil, de l'écoute, et de la recherche de perspectives possibles pour ces migrants. Appel à s'engager par des actions concrètes pour un respect humain conforme à l'Évangile.

Une équipe de responsables ACI assure la présence du mouvement au sein de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et la Présidence de la *commission sur les migrations et l'accès aux droits fondamentaux des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile*.

Les membres de l'ACI, dont certains occupent des responsabilités non négligeables dans le domaine sociétal et ecclésial, y compris dans des collectifs organisés (associations, organisations professionnelles, syndicats...), sont porteurs de discours et de pratiques visant à la conversion écologique et l'approfondissement de la fraternité humaine.